

Vous sommes autorisés à annoncer Mr. J. M. Morehouse comme candidat à la Chambre des Représentants, en remplacement de Mr. Waggoner.

LEGISLATURE D'ETAT.

Chambre des Représentants.

Session du Jeudi 18 Décembre 1828. Présidence de M. A. B. Roman.

A onze heures la séance est ouverte. Un membre de St. Jacques présente une pétition du sieur Corisay, ci-devant rembourré de la même parodie, réclamant le remboursement de quelques frais de greffe pour deux nègres détenus pendant un certain temps à la geôle de ladite parodie dans le courant de l'année 1826. — Renvoyé au Comité de Reclamations.

Un membre de Lafourcade présente une pétition pour l'émancipation d'un mineur. — Renvoyé à un Comité composé de MM. T. L. Landry et Morehouse.

Le Comité de Règlement rapporte comme amendement les résolutions qui ont pour objet d'autoriser nos représentants au Congrès à demander la suppression de la loi de l'Etat de la Louisiane, sur les terres situées dans les limites de cet Etat et dont le Gouvernement Général n'a pas encore disposé. — Ce rapport est adopté et l'Acte signé par l'Orateur.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné, un membre des Rapides introduit un Bill intitulé: "Acte pour amender l'acte appropriant une somme de 5,000 piastres à l'ouverture des Rapides de la Rivière Rouge." Cet acte a pour objet d'approprier la somme en question, dont il n'a pas été disposé, à l'amélioration de la navigation du bayou Beauf, dans la même paroisse des Rapides. — Seconde lecture à demain.

M. Wheeler, au nom du comité auquel avait été référée la pétition du sieur Minow, dépendant d'être dispensé de l'âge de majorité, présente un acte en faveur de ce mineur. — Seconde lecture à demain.

Le Comité de Reclamations fait un rapport concernant l'élection contestée des sieurs Morehouse et Richardson. Dans l'un et l'autre cas le Comité trouva que les personnes qui protestent contre l'élection de ces membres n'ont pas suivi les formalités voulues, par la loi, et en conséquence il ne peut être de toute inutilité de procéder à un plus ample examen des pièces qui lui ont été soumises.

M. Morehouse trouvant qu'aucune partie de ce rapport ne conclut directement à l'objet dont il s'agit, savoir si MM. Morehouse et Richardson ont ou n'ont pas le droit de siéger dans la Chambre, mais remarquant en même temps que ce rapport est en faveur des membres dont l'élection est contestée, propose comme additionnelle la résolution suivante:

"Résolu que MM. Morehouse et Richardson ont le droit de siéger dans cette Chambre."

M. Johnston demande l'appel nominal sur l'adoption de cette résolution. M. Hamilton dit qu'il n'est pas prêt à voter sur cette question, et demande que la considération ultérieure soit renvoyée à la séance prochaine. — R. J. J.

Un membre d'Est Baton Rouge demande la division de la question. — Il pense que le Comité a en tort de réunir ces deux objets dans un seul rapport, et qu'il aurait été plus à propos d'en faire un pour chaque membre dont l'élection est contestée. — Cette motion étant appuyée la division de la question est résolue.

M. Hamilton déclare qu'il se serait en ame et conscience, voter dans cette affaire sans avoir au préalable entendu la lecture des documents sur lesquels le comité a basé son rapport.

Ici s'élève une très-longue discussion sur l'utilité ou la nécessité de prendre connaissance de ces documents. M. Hamilton et les membres qui peuvent comme lui soutenir qu'on ne peut voter dans aucune affaire avant de s'être éclairé sur tous les faits qui y ont rapport; la majorité de la Chambre est d'avis et décide que toutes les formalités voulues par la loi ayant été négligées dans la rédaction des pièces qui sont parvenues et qui ont pour objet de protester contre l'élection des membres d'Osceola (M. Morehouse) et de Washington (M. Richardson), il n'est pas nécessaire, et que même il serait inconstitutionnel de faire ces documents.

En conséquence, la question est l'adoption ou le rejet de l'amendement proposé par M. Morehouse, dans le cas où il serait applicable à M. Morehouse. — On demande l'appel nominal. — La Chambre se prononce à l'unanimité pour l'affirmative.

On met aux voix le même amendement relatif à M. Richardson. — Adapté à l'unanimité. — Cet amendement est donc définitivement adopté.

La question est l'adoption ou le rejet du rapport du comité, tel qu'il a été amendé. L'Orateur le met aux voix. — On demande l'appel nominal. — Deux membres sont dispensés de voter. — Le rapport est adopté à une majorité de 30 voix contre 9.

Il est 2 1/2 heures; sur motion, la Chambre s'ajourne à demain à 10 heures.

(*) Qu'il nous soit permis d'observer ici que la Chambre n'a prononcé la division de la question qu'en ce qui avait rapport à l'adoption ou au rejet de l'amendement offert par M. Morehouse; on verra tout à l'heure que malgré la décision que nous venons de rapporter elle a voté sur l'ensemble du rapport à la fois pour les deux élections contestées.

Le prince Milosch se déclare, et pour la Russie. Plusieurs proches parents de ce dernier servent dans l'armée russe; peut être ont-ils contribué sans le vouloir à donner de sa politique une fautive idée au quartier-général russe. Le prince Milosch, comme nous l'avons déjà dit, est un diplomate habile, qui a su gagner la cour de Vienne, en établissant la sûreté sur les routes de commerce, et en traitant avec assez d'indulgence les chrétiens latins qui composent le quart de la population chrétienne de la Serbie; il paraît vouloir ainsi faciliter l'exécution de son grand projet, qui est probablement de se rendre indépendant du grand seigneur, de l'Autriche, de la Russie, des Bosniaques, des Albanais, &c. Il n'a pas à la vérité les grands revenus des hospodars de la Moldavie et de la Valachie; il n'a pas de cour comme eux, et les immenses qu'il possède personnellement, ou par suite de confiscation, sont peu importants; mais il emploie les impôts, qu'il lève à l'armement de ses troupes et à l'établissement de magasins de grains, afin que les subsistances ne manquent pas aux basses classes du peuple.

Comme prince régnant, il est très-actif; il est entré dans les projets des princes bosniaques; il a organisé ses troupes sur les frontières du côté de Widdin, Sutar et de la Bosnie; à peu près comme l'Autriche organise les siennes sur ses frontières; il a 6,000 hommes de milices bien exercés, mais les troupes de ligne soldées sont peu considérables.

Le prince Milosch s'est montré fidèle à la Porte en ne laissant pas sortir de leurs frontières les janissaires de Bosnie; mais il ne sert aucune puissance, aucun gouvernement, qu'en n'agissant pas, et sait empêcher les garnisons turques de rien entreprendre contre les chrétiens. Il dirige habilement le sénat servien; il protège d'une main les droits existants, et de l'autre il empêche l'oppression de ses sujets. La Porte peut bien avoir pénétré ses projets, mais son orgueil aveugle ne lui permet pas de les considérer autrement que comme des chimères, et elle se sert de Milosch autant qu'elle peut.

Si le prince déclare pour les Russes, ce ne sera certainement pas avant qu'il soit certain du renversement de l'empire turc, et qu'il croira pouvoir se maintenir comme chef de la Serbie.

Il fait peu de lois et il n'encourage pas l'instruction populaire, mais tout Servien est soldat pendant sa vie. Les Bosniaques et les Albanais fortifient les villes, les villages, les châteaux; les Serviens ne fortifient aucun point; leur artillerie est peu nombreuse, mais elle est parfaitement organisée. Avec peu de ressources, Milosch gouverne son pays, dont la noblesse le craint à cause de sa sévérité, et le peuple l'aime parce qu'il voit en lui son protecteur.

Dans la catastrophe dont les armes russes, et plus encore les embarras de la politique européenne, menacent le croissant, la Serbie, ayant à sa tête le prince Milosch, attirera sur elle l'attention générale, et pourra mettre dans la balance un poids assez considérable. — (Gaz. d'Autbourg.)

FOUILLETON.

Le Gastronomes Français, ou l'Art de bien vivre, par les anciens auteurs du Journal des Gourmands, ouvrage mis en ordre, accompagné de notes curieuses et de dissertations intéressantes, par M. C... avec cette double épigraphe: La découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur de l'humanité que la découverte d'une étoile. (Brillat-Savarin.)

La gourmandise est aussi ancienne que le monde; une époume tenta la première femme! Un Israélite vendit son droit d'aïeunesse pour un plat de lentilles, et à une époque toute moderne, la résurrection de ce droit primogénitorial fut mise en question et votée, en comité secret, en présence d'une centaine de plats distingués, tout parfumés des exhalaisons de la truffe périgourdine, et excités par le B rdeaux. Un grand seigneur oriental, après avoir épuisé toutes les ressources de la science culinaire, ne trouva rien de mieux à servir à sa maîtresse, pour lui donner une haute idée de son opulence, qu'un amas de perles en sautoir, ragout détestable; mais qui coûtait un demi-million. Cet art, négligé à Sparte, mais florissant à Athènes, était particulièrement en honneur chez les Romains dégénérés. Tout le monde sait qu'Apicius fonda une académie de gourmands; et que l'Académie Apicienne fut fut continuée par les Empereurs Vitellius, Caligula, le magnifique Héliogabale, et Géta qui mangeait par ordre alphabétique.

Domitien, ne sachant plus que faire du Sénat de Rome, ne connut pas de meilleur moyen de relever sa gloire que de le convoquer dans sa cuisine; et c'est là qu'il proposa la grande affaire dont Juvénal nous a conservé les détails. Dans cette assemblée, comme dans beaucoup d'autres plus modernes et que nous connaissons, l'éloquence, animée par l'appétit, fit des merveilles; celui-ci fit faire enfin celle-là. Pressé d'aller dîner,

Le Sénat mit aux voix cette affaire importante, et le turbot fut mis à la muce piquante.

Le sénateur Lucullus, dont le nom est devenu classique dans les fastes de la gourmandise, avait dans son palais autant de salles à manger qu'il se trouvait de divinités dans l'Olympe; et, quand il voulait donner à souper à Pompée et à Cicéron, il lui suffisait de dire à un esclave: "Ce

soit on soupe chez Apollon, chez Vénus, ou sur ce qui indiquait un rhyas de 2550 us d'or. Un souper chez Jupiter coûtait un peu plus; mais chez nos Lucullus modernes, quelque splendide que soit un banquet, il ne coûte jamais un peu, et on n'y mange guères que la continuation d'un village.

Aujourd'hui la gloire de la cuisine française remplit l'univers entier, et plusieurs mets succulents portent des noms illustrés par la victoire. Nous avons les filets d'agneau à la Coquilley, les cotelettes à la Soubise, les levreaux à la esparino, les boudins à la Richelieu; le carré de veau à la Gournée, les pigeons à la Villery, le vol-au-vent à la Neale, les filets de lapereau à la barcy, les poulets à la Mureau, etc. etc. Les auteurs des souverains sont tombés quelquefois sur des sujets qui n'avaient d'autre mérite que celui de manier habilement la casserole. L'Empereur Frédéric éleva au rang de ministre des finances un gâte-sauce qui tournait fort bien la broche; Henry VIII, roi d'Angleterre, nomma à son cuisinier qui se servait de son cuisinier à la point, et Frédéric II, roi philosophe, ne désigna pas à gouverner sa mère à des chaussons de saur de son maître d'hôtel, qui n'était cependant pas un Adonis.

La Gastronomie française est un monument élevé à toutes les nations qui ont contribué au perfectionnement de l'art culinaire, art qui a suivi pas à pas les progrès de la civilisation, art qui nous a fait l'un prend aujourd'hui pour le modèle de nos gouvernements, ainsi que l'a dit l'illustre auteur des Mémoires de l'Académie.

Tout s'arrange en dînant, dans les salons, et c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes.

Qu'on ne pense point que les préceptes que nous recommandons à ceux qui aiment à bien vivre, ne soit qu'une histoire toute platonique de la cuisine; les auteurs avaient trop d'esprit pour s'en tenir là: ils ont voulu joindre à leurs dissertations savantes et vraiment classiques, une infinité de recettes alimentaires, puisées aux meilleures sources, afin que chaque amateur intelligent put faire exécuter, sous ses yeux, les chefs-d'œuvre gastronomiques dont s'honore l'école française. Le précepte est toujours accompagné d'une anecdote piquante et agréable. C'est ainsi qu'en nous parlant du gigot de mouton, les auteurs nous apprennent que vers la fin d'un jour d'été, Fontenelle, couché nonchalamment sur le haut d'une colline, contemplait un nombreux troupeau bondissant sur l'herbe; un ami du philosophe normand, lui dit en l'abordant: M. de Fontenelle revs sans doute aux vicissitudes de l'humanité... Vous avez raison, répondit-il, et je me disais: il serait possible que sur les deux cent moutons que j'aperçois d'ici, on ne trouvât pas un seul gigot tendre.

La topographie gourmande n'est point oubliée de ce Recueil; chaque pays apporte son tribut au grand contingent, et vient, entouré d'une pompeuse description, provoquer les éloges et la reconnaissance de ses justes et savants appréciateurs.

Les chansons et les pièces de vers les plus succulentes entretiennent la prose: cette idée est heureuse, car la poésie rompt toujours à propos, par sa douce cadence, la monotonie des tableaux même les plus riants et les plus pittoresques; enfin, il y a tant de méthode et de variété dans le Gastronomes français, qu'on serait séduit au seul aperçu de la table des matières. Il est divisé en douze parties, qui portent chacune le titre d'un des mots de l'année; ces douze parties ont la réunion des produits manducatoires offerts par la nature bonne mère de ses nombreux enfants. Cet ouvrage enfin, car il faut le dire, est le résumé de ce fameux Journal des Gourmands, rédigé par la Société épicienne dite du Rocher de Cancale; et l'on sait que les noms des savants et joyeux convives de cette société, qui pendant douze ans chanta la gloire, Bacchus et la gaité, sont inscrits dans tous les temples de Momus et de Comus. En tête des gastronomes on voit les noms de MM. G. imod de la Reynière, Gastromann, Clytophon, Balaine, et sur les premiers rangs des chansonniers sont placés ceux de Desaugiers, Béranger, de Jouy, Armand-Gouffe, Moreau, etc.

Nous avons dit qu'une partie de cet ouvrage était consacrée à vanter les produits alimentaires et les charmes offerts par chaque mois de l'année. Voici ce que nos savants et joyeux épiciens disent du mois d'Octobre.

"Un amphitryon qui se respecte, doit, en octobre, dire adieu à la campagne, et rouvrir les deux battants de la salle à manger. Les légumes, le fruit, la volaille, le gibier, permettant enfin des jouissances sans restriction. Chaque matin, la Halle et la Vallée se garnissent de marchands et d'acheteurs, il ne faut plus que de l'argent et de l'appétit pour faire bonne chère. Les poulets de grain sont gras; l'Abatard de nos basses-cours présente au feu sa croupe arrondie; le lièvre et le dindon atteignent l'âge viril. Le cuisinier aiguise ses couteaux, et son ardeur se rallume avec ses fourneaux.

"Le lapin timide, le bryant faisant, la tortueuse perdrix, ont recours à mille ruses pour se soustraire à l'impitoyable chasseur; et, tandis que de bien chers amis, tels que la carotte, la beclique, le râle de genêt nous quittent, nous voyons le languoureux ramier, la voyagreuse becasse et le canard aventureux, arriver du bout du monde, pour provoquer nos coups et notre appétit."

En terminant cet article, nous recommandons la lecture du Gastronomes français à nos Apicius modernes; nous leur recommandons surtout de succéder avec nous le Code de la Table et de la Politesse gourmande, formant soixante articles, en attendant que la manière de bien vivre,

s'alliant enfin au développement de la politique, des belles-lettres et de la civilisation, réalise l'espoir des philosophes et des grands orateurs de notre nation, qui appellent depuis longtemps, et de tous côtés, la Chaire de Droit Gourmand au Collège de France, et une classe de Gastronomes à l'Institut. (Journal des Débats.)

MAIRIE.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Navire Florida, Tyler, N. York, J G Stevenson
Navire Martha, Snow Liverpool, G E Russell et Barston
Navire Aurora, Combs, Tacoma, L Nicolet et Co
Bruck Ivory Lovel, Lewis, Boston, Cockayne et Watts

Arrivés.
Bateau de remorque Tecumach, Andrews, de la Balise et de la passe Sud-Ouest, avec le brick Tres Amigos, et les goélettes Eclipse et Transport à la remorque.
Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la Balise et de la passe Sud-Ouest.
Bateau de remorque Pilot, Robertson, de la Balise et de la passe Sud-Ouest. Il a quitté la passe Mercredi à 11 heures du matin. Le Gov. Fenor était à l'ancre au S d'Orléans, et il n'y avait rien en vue. A la passe Sud-Ouest la goélette Monk, de Vera Cruz. Le remorqueur a amarré dans le port la flûte San José de Animas, venant de la Havane. Il a laissé la Barre à 3 heures de l'après-midi; il y trouvait le brick brésilien Amelia, à l'ancre en dedans; rien en vue au-delà de la Barre. Le remorqueur a en outre amarré de la Grande-Prairie le sloop espagnol Primera, venant de la Havane; il a laissé à la Grande-Prairie, le brick Virginia, d'Anvers, et a rencontré trois navires, deux bricks et une barque gale Phabitation Johnson et le Débardeur. Societe Transport, Bayley, de Norfolk, appartenant à J Ogden et Co, Dubois et Callender, et Linton, 57 esclaves.
Brick Tres Amigos, Prieto, de la Havane et fruit.

Goélette Eclipse, Marchand, de Tampion—chargement, bois de teinture et de campêche, curaç, malsapelle, 6164 piastres à F Cougou et à Orléans—11 passagers.

Bateau à vapeur Corlland, Edgerton, Grand Gulf, avec 223 balles coton à A Fisk et Co, 4184 Reynolds, Byrne et Co, 63 à W Bullitt, 115 à Wilkins et Linton, 25 à J Fowler, 17 à McCaleb — 7 passagers.

Bateau à vapeur Rover, de St. Louis, avec 2217 saumons plomb, 3 boucauts jambons à J G Stevenson, 500 ditto à R Pritchard et frère, 16 boucauts tabac, 24 ditto farine maïs à J Clay, 50 bls porc, 62 demi ditto bœuf à C D Jordan, 50 bls à Lamo, Lovell et Co, 60 ditto, 15 de pouailles à des passagers.

Bateau à vapeur Fame, Davis, de Louisville, avec 37 barils, 72 fréquins, 36 bls porc etc. à Adams et Robinson, 3 boucauts tabac à N et J Dick, 53 rouleaux cordage, à N Cox, 67 barils farine à C Byrne, 3 rouleaux chanvre, 103 caisses, 2 malles, 100 bls clous, une quantité de fer à St. Hill, 50 ds. ceruse, 20 bls whiskey à Baudouin et Domingon, 26 bls porc à J Stewart, 8 barils huile de lin et pétrole, 10 pièces toile d'emballage, 22 rouleaux cordage à A Fisk et Co, 6 ditto, 34 pièces toile d'emballage à Lockart et Arrott, 24 bls porc, 2 tierçons jambons, 102 fréquins gris et à Towsley et Prieur, 8 chevaux 20 douz. volaille, etc. à un passager — 9 passagers.

Entrés.
Falouche espagnole San José de Animas, Bordo, de la Havane, avec des fruits.
Bateau espagnol Primera, Pedro, avec des fruits.

DINER A Mr. E. LIVINGSTON

LES personnes qui ont souscrit au dîner qui doit être donné à Mr Livingston, sont prévenues qu'elles pourront prendre leur billet d'entrée aujourd'hui jusqu'à 10 heures du matin, au café de la bourse Hewlett. On les invite à ne pas négliger de se présenter à l'heure ci-dessus indiquée.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche 21 Décembre 1828, Une représentation du BARBIER DE SEVILLE, OU LA PRECAUTION INUTILE, Opéra en 4 actes, paroles de Beaumarchais musique du célèbre Rossini; cet ouvrage dont le mérite est si reconnu, et qui a fait l'admiration de toute l'Europe, puisqu'on le joue dans toutes les langues, a été remis au Théâtre avec le plus grand soin.

Acteurs—MM. Alexandre, Privat, Alfred, Leblanc, Marchand, Tabary, Rochefort, Theodore, Mmes. Mariage, Chollet.

Sixième d'une très-représentation du PETIT CORSAIRE, OU LE RETOUR, Vaudeville en un acte, de Rougemont, Merle et Prévier.

Acteurs—MM. Victorin, Leblanc, Alexandre, Tabary, Alfred, Marchand, Mme. Holzé.

On commencera à six heures 1-2 précises. Mardi 23—La Pie Volante, opéra nouveau en 3 actes, de Rossini; En attendant, Intrigue, Zaïre, tragédie de Bourgeoisme de Sardain, vaudeville nouveau.

SALLE D'ORLEANS.

Demain Samedi, 20 Décembre, GRAND BAL PARE, Prévient d'un BAL D'ENFANS.

Qui commencera à 5 heures et finira à 8. Le Grand Bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'Entrée: Les enfants 25 cts. Les Dames et sont respectueusement invitées. 19 déc.

AVIS

—Il a été égaré avant hier un billet de deux mille piastres, en date du 17 Décembre, tiré par Jean Guénin à l'ordre de Mr. Lino de Larosa; la personne qui peut l'avoir trouvé est priée de le remettre à l'un des deux, vu que le paiement en est arrêté. 19 déc.

LES sousseignés venant de former une société sous la raison de Plumard & Plauche, offrent leurs services au public, pour le courtage dans toutes ses branches. Ils se chargeront de toutes espèces d'écritures qu'on voudra bien leur confier. PLUMARD & PLAUCHE, Rue Toulouse, N° 34, vis-à-vis M. Blanchet. 3 déc.

VENTES JUDICIAIRES.

VENTE D'ESCLAVES. LUNDI prochain 22 du courant, il sera vendu par F. Dutilleul, encauteur, au café Hewlett une belle et jeune femme, un Mulâtre noir, Charles François, âgé d'environ 30 ans, excellent domestique; vendu seulement pour cause de mariage. Conditions:—Six mois de crédit en billet d'ordre à satisfaction et hypothèque en échange de qu'à parfait paiement. 19 déc.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

EST parti de chez le sousigné, devant hier matin, le nègre au croquis, d'une très belle taille, nommé JACOB, bou langer de son métier, et vendant ordinairement du pain au faubourg Marigny. Il ne parle qu'anglais, et est âgé d'environ 28 ans. Il est vêtu d'une chemise de laine rouge et une chemise blanche dessous. La personne qui l'a retenu recevra la récompense susdite en le conduisant au sousigné ou à la geôle. Les capitaines de bateau, vapeurs et autres, sont prévenus de ne point le laisser venir à leur bord, sous peine d'être poursuivis. 19 déc.—57. CHARLES WESTON.

SALLE D'ORLEANS

MESSIEURS les souscripteurs aux Bals de Société qui doivent se donner dans la Salle d'Orléans, sont priés de vouloir bien se réunir Dimanche prochain, 21 du courant, dans ladite Salle, à onze heures du matin, pour procéder à la nomination des commissaires et rédiger les règlements. 16 déc. E. BERTU.

SALLE D'ORLEANS.

AVIS—La souscription des bals de société est ouverte. Les personnes qui désirent y souscrire, sont priées de vouloir bien s'adresser à M. Bertus et chez M. Davis où une liste est déposée. 9 déc.

SALLE DE BAL.

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon Samedi prochain, 20 Décembre, Il y aura un Bal Paré. Prix d'Entrée—Une piastre. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 18 décembre

SALLE ST. PHILIPPE.

Samedi, 20 Décembre, On donnera un GRAND BAL PARE. Prix d'Entrée—une piastre. 9 déc

Lord-Amérique.

POUR PHILADELPHIE. La barque HERCULES, (de la ligne des paquebots) capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour ledit port dans une semaine; il y a fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 19 déc. SAUPEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK. Le navire NEW-YORK, capt. Barston, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le fret ou passage, s'adresser à 19 déc. G. E. RUSSELL & BARSTON.

POUR PHILADELPHIE. Le navire paquebot MISSOURI, capt. Rogers, est maintenant prêt à recevoir un chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 19 déc. WHITALL, JACOBSON & Co Rue du Champ.

POUR BALTIMORE. Le brick OLIVE BRUSH, capitaine Munroe, a besoin de 100 boucauts pour compléter son chargement, qu'on pourra aller prendre soit au bord ou au bas du fleuve, à des prix accommodants. S'adresser à 19 déc. J. OGILVIE & Co.

POUR NEW-YORK (paquebot du 1er Janvier). Le navire DEWITT CLINTON, capt. Packard, sera prêt demain à aller au bord ou au bas du fleuve pour prendre du sucre. Pour le prix du fret, s'adresser à 12 déc. G. E. RUSSELL & BARSTON.

SAUCON.

POUR LE HAVRE. Le navire en voilier et de première classe, BRAGANCA, capt. Sully, au partira sous le plus bref délai possible. T. NICOLZT & Co. 12 déc.

POUR LE HAVRE. Le navire de première classe, MOGUT, capt. Davis, a une partie de son chargement engagé, pour fret du surplus, s'adresser à T. NICOLEY & Co. (12 déc.)

POUR LE HAVRE. Le navire de première classe CHARIOT, capt. Smith, partira pour ledit port le 10 du courant, et peut recevoir encore 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 3 Décem. Wm. KOTT & Co.

POUR LE HAVRE. Le navire SINGO, capt. Lambert, doté d'un double et chevillé en cuivre; a besoin de 200 balles pour compléter son chargement, si on s'adresse de suite. S'adresser à 3 Décembre. J. OGDEN & Co.

POUR LEVERPOOL. 250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire MARTHA, capt. Snow. Pour fret s'adresser à G. E. RUSSELL & BARSTON, rue Royale, no. 69. 6 déc.

POUR ST. VAGO DE CUBE.

Le beau sloop EAGLE, capt. Burley, a une partie de son chargement prêt; pour le surplus ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 19 déc. M. F. MAHER.

POUR LA HAVANE. Le navire CHARLESTON, capitaine Rios, partira Dimanche 21 de ce mois. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à A. HEDGE JR. (19 déc.)

POUR LA VERA CRUZ. Un bâtiment de première classe sera expédié sur le champ pour ledit port, et se présente 200 barils de fret, et quelques passagers de plus. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co. No. 62 rue de la